

Communiqué de presse
Paris, le 22 juillet 2014

Uniformalion soutient « Départ 18:25 », le nouveau programme de l'ANCV favorisant l'aide au départ en vacances des jeunes

Pour favoriser l'accès aux vacances des jeunes de 18 à 25 ans, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) lance un programme d'aides aux vacances accessible sur le site www.depart1825.com qui propose des offres variées de séjours à petits prix, issues d'opérateurs privés et d'acteurs du tourisme social.

Uniformalion, partenaire emploi formation des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale (1 million de salariés, 47 000 entreprises), s'engage à favoriser le départ en vacances des **14 411 jeunes recrutés en emploi d'avenir** dans son secteur professionnel.

Pourquoi un programme dédié aux jeunes ?

45% des jeunes de 18 à 25 ans ne partent pas en vacances, notamment parce qu'ils disposent de budgets trop serrés et qu'ils ne bénéficiaient jusqu'à présent que de peu de dispositifs d'aide au départ.

Pour lutter contre cette inégalité, l'ANCV lance ce nouveau programme Départ 18 :25 avec le soutien du ministère en charge du tourisme et de nombreux partenaires dont Uniformalion.

L'objectif est de donner envie aux jeunes de partir ou de repartir en vacances en leur offrant un accès toute l'année à une offre de séjours variés, adaptés à leurs envies et à leur budget sur www.depart1825.com. Pour tous les séjours, qu'ils soient en France, en Europe, à la mer, à la montagne ou qu'il s'agisse de week-ends détente, les jeunes peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier de l'ANCV à hauteur de 50% du coût du séjour (dans la limite de 150€ et limité à une intervention par an).

Qui peut bénéficier de ce programme ?

Tous les jeunes de 18 à 25 ans résidants en France : jeunes en contrats aidés (emplois d'avenir, contrat de génération...), lycéens, étudiants, jeunes en contrats d'apprentissage ou en alternance, salariés du secteur public ou privé aux revenus modestes (qui justifient d'un revenu fiscal de référence inférieur à 17 000€), demandeurs d'emplois ou encore les volontaires du service civique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.depart1825.com et consultez la plaquette [ici](#).

Contacts presse :

- **Uniformation**

Rachel Kato : 01 53 02 14 04 – rkato@uniformation.fr

Florence Bailleul : 01 53 02 14 87 – fbailleul@uniformation.fr

- **Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**

Muriel Droin : 01 53 02 14 04 – mdroin@ancv.fr

Marine Magder : 01 45 49 29 79 – marine.magder@meanings.fr

A propos d'Uniformation :

L'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) Uniformation est depuis 40 ans, un acteur de la formation professionnelle des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, et mutuelles.

Uniformation les conseille et les assiste dans la conception et la mise en œuvre des formations, ainsi que sur leur financement :

- plans de formation,
- contrats de professionnalisation, droit individuel à la formation,
- congés individuels de formation,
- apprentissage.

Il rassemble aujourd'hui plus de 47 000 entreprises adhérentes représentant plus d'1 million de salariés pour une collecte de 394,6 millions d'euros en 2012 et dispense plus de 17,4 millions d'heures de formation.

Uniformation rassemble 21 branches professionnelles: acteurs du lien social et familial, aide à domicile, animation, ateliers et chantiers d'insertion, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, entreprises sociales pour l'habitat, foyers et services pour jeunes travailleurs, golf, institutions de retraite complémentaire et de prévoyance, missions locales et PAIO, mutualité, offices publics de l'habitat, organisations professionnelles de l'habitat social, PACT, Pôle Emploi, régies de quartier, régime général de la sécurité sociale, régime social des indépendants, sociétés coopératives d'HLM, sport, tourisme social et familial...

Plus d'informations : www.uniformation.fr

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est un établissement public, créé en 1982. Outil des politiques sociales du tourisme, l'ANCV assure une mission d'intérêt général : « **développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, et notamment les personnes les plus fragiles** ».

L'ANCV développe une offre globale de produits et programmes spécifiques à vocation sociale, selon un modèle unique qui positionne la performance économique au service des politiques sociales de l'Etat. L'Agence commercialise le **Chèque-Vacances et le Coupon Sport** auprès d'employeurs, de comités d'entreprises, les CAF et les Collectivités. En 2013, le Chèque-Vacances bénéficie directement à près de **4 millions de salariés, soit 10 millions de personnes** avec leur famille et représente un volume d'émission de près de 1,5 milliard d'euros. L'Agence s'appuie sur un réseau de **170 000 professionnels du tourisme** et des loisirs.

Autonome financièrement, l'ANCV affecte la quasi-totalité de ses excédents de gestion au développement de **4 programmes à vocation sociale** au bénéfice de **4 publics cibles** : les personnes âgées ; les jeunes ; les familles notamment monoparentales, les personnes en situation de handicap. La mobilisation et l'engagement d'un vaste réseau de **3500** partenaires (collectivités territoriales, associations, comités d'entreprise et autres organismes sociaux) permettent à l'ANCV de remplir cette mission unique au service des politiques sociales du tourisme.

En 2013, les programmes d'action sociale ont permis au niveau national, le départ en vacances de **226.000 personnes fragilisées**, soit plus de **1 million de journées vacances** et le soutien de 22 équipements touristiques à vocation sociale.

Plus d'informations sur : www.ancv.com